

PAS DE CALAIS

Arrondissement

MONTREUIL/MER

Canton

LUMBRES

Commune

PARENTY

5 Route de Desvres

62650 PARENTY

03.21.90.71.77

parentymairie@laposte.net

## COMMUNE DE PARENTY

### **PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 26 JANVIER 2024**

Le vendredi 26 Janvier 2024 à 20 heures, sur convocation de Monsieur Serge DEPRAITER, Maire, en date du 08 Janvier 2024, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en Mairie de PARENTY.

**Etaient Présents :** Mesdames Marie ANDRIEU-Marie-France HUCHIN- Elisabeth LEMOR, Messieurs Ludovic LOZINGUEZ- Philippe DUBOELLE- Rémy MARBEUF- Michel GOURLAIN- Sébastien HIBON- Frédéric DUPEND- Serge DEPRAITER- Julien MAILLY.

**Procurations :** Madame Carine FOURCROY donne procuration à Serge DEPRAITER, Monsieur Olivier DELSEAUX donne procuration à Monsieur Julien MAILLY, Monsieur Thomas PERON donne procuration à Monsieur Frédéric DUPEND et Monsieur Damien LEDUC à Madame Marie ANDRIEU.

#### **L'ordre du jour étant le suivant :**

- Désignation du secrétaire de séance
- Lecture du procès-verbal de la dernière réunion du Conseil Municipal
- Points sur les inondations
- Point sur la sécurité des routes parentoises
- Questions diverses

#### **1- Désignation du secrétaire de séance**

Madame Marie-France HUCHIN se propose, et, est désignée secrétaire de séance.

#### **2- Lecture du procès-verbal de la réunion du dernier conseil Municipal :**

Après lecture du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du 08 Décembre 2023 par Madame HUCHIN Marie-France, Monsieur Philippe DUBOELLE s'insurge quant à la non reprise des ses amendements au procès-verbal qu'il a formulé dans les délais impartis et signale qu'il ne signera pas le procès-verbal.

Monsieur Rémi MARBEUF intervient en rétorquant à Monsieur Philippe DUBOELLE qu'il n'a pas à prendre la parole dès l'ouverture de séance avant Monsieur le Maire et par la même, lui signale que toute excuse d'absence lors d'une invitation des vœux du Maire doit être envoyée par correction.

Monsieur Michel GOURLAIN reproche aussi la non prise en compte de ses remarques concernant la mise en cause de son honorabilité dans la procédure d'appels d'offres du dossier de la requalification du bourg. Il signale à son tour ne pas vouloir signer le procès-verbal.

Monsieur Michel GOURLAIN se rappelle bien avoir signé les pièces du marché et demande à Monsieur Basile LEGRAND (Secrétaire de Mairie) si le marché est entaché de nullité ou refusé par la Sous-Préfecture ?

Monsieur Basile LEGRAND répond que la Trésorerie a payé les situations des entreprises et qu'il n'y a pas eu de retour. Monsieur Michel GOURLAIN regrette que Monsieur Basile LEGRAND ne l'ai pas dit lors des derniers conseils afin de clarifier la situation une bonne fois pour toute.

Monsieur le Maire reprécise également que ce marché a reçue entière confiance du Conseil Municipal et de lui-même mais que certains points du marché peuvent être litigieux.

Monsieur le Maire fait part au Conseil et à Messieurs GOURLAIN et DUBOELLE qu'il a écrit à la Sous-Préfecture de Montreuil-Sur-Mer pour faire part de leur comportement. Messieurs GOURLAIN et DUBOELLE précise en effet qu'ils sont considérés comme des « opposants » alors qu'ils donnent juste leurs avis et ne sont pas forcément en accord avec toutes les décisions.

Monsieur Michel GOURLAIN fait part que Monsieur Sébastien HIBON est intervenu sur le sujet du statut du secrétaire de mairie mais qu'il n'a pas été retranscrit sur le procès-verbal.

Monsieur le Maire rappelle que le procès-verbal est envoyé à tous les conseillers une fois qu'il a été retranscrit par Monsieur Basile LEGRAND et Madame Marie-France HUCHIN le lundi suivant la réunion de conseil et que chacun peut faire part des modifications et apports avant la séance suivante du conseil. Monsieur Philippe DUBOELLE rétorque « c'est ce que nous faisons mais cela ne sert à rien puisque vous ne les prenez pas en compte. »

### **3- Point sur les inondations**

Monsieur le Maire annonce qu'un dossier de Dotation Solidarité suite aux intempéries a été déposé en Sous-Préfecture le 24/01/2023 et qu'il a participé ce jour à une réunion en Sous-Préfecture afin d'expliquer aux communes sinistrées (plus de 265 communes sinistrées) que la procédure d'indemnisation et de calculs des dommages sera longue et fastidieuse. Il a été demandé en amont de cette réunion, des estimations des dommages subis par les communes afin de pouvoir si possible déclencher des aides européennes. Pour la Commune de Parenty, les dommages ont été estimés à 293 388,60 €.

Monsieur Michel GOURLAIN demande qui a été missionné pour le calcul des dommages ?

Monsieur le Maire répond que la Sous-préfecture a autorisé le dépôt dossier avec autorisation de faire des devis par des entreprises ou par un cabinet de Maître d'œuvre. La Société RESELVIA a sorti du dossier de requalification du centre bourg, la partie de voirie inondée à réparer ce qui donne lieu à une économie de coût et un gain de temps pour l'élaboration du dossier.

Après les inondations, la Commission des chemins a fait le point de l'état des chemins à pied ou en voiture.

Le dossier a été déposé et réputé complet par la Sous-Préfecture de Montreuil-sur-Mer.

La Commune peut avoir le soutien financier du Département du Pas-de-Calais et la Région Hauts de France mais uniquement sur de l'investissement (changement de tête de pont, réparation éboulement, remontée des cailloux etc.) et à hauteur de 15 000 € chacun

### **4- Sécurité des routes parentoises :**

Les Conseillers interrogés sur les différentes formes de matérialisation de la réduction de vitesse face à la mairie, en majorité, souhaitent attendre le lancement des travaux de la requalification du centre bourg afin de ne pas engager deux fois des sommes. Monsieur Sébastien HIBON regrette qu'aucune décision ne soit prise aujourd'hui.

Concernant l'épisode neigeux, la Commune n'est pas équipée pour palier à nouvel épisode. Monsieur Le Maire propose l'achat d'une saleuse entre 2000 et 3600 € HT. Monsieur Michel GOURLAIN propose qu'une entreprise locale soit missionnée pour effectuer le travail. Monsieur Frédéric DUPEND voudrait globaliser le travail de débroussaillage avec le déneigement.

Après discussions, la solution de missionner une entreprise locale afin d'effectuer le travail de débroussaillage avec le déneigement est adoptée à l'unanimité.

### **5-Diverses questions :**

Tour de table des questions diverses par conseiller :

Monsieur Rémy MARBEUF :

- le traçage du City Cross aura lieu demain matin 9 heures
- Rappelle la date des finitions des travaux des vestiaires : 23/05/2024

Madame Marie-France HUCHIN : Rien à signaler

Monsieur Julien MAILLY :

- Signale qu'une enceinte JBL a été retrouvée dans la caisse de la sono de la Mairie, rendue à Madame MOREAU.
- Les poubelles sont trop lourdes et pleines étant donné la modification des passages de relève des poubelles opérés par la CCHPM.
- Demande si la formation 1<sup>er</sup> Secours pour les enfants si elle est prévue. (Le Club des Aînés en à la gestion).
- Rappel qu'il faut prévoir une borduration au niveau de la maison BERQUEZ/HERICOURT et au niveau de la maison DEREGNAUCOURT (Hérimetz)

Monsieur Sébastien HIBON :

- Signale que sa poubelle jaune « dégueule » alors que sa grise est vide.
- Encore une fois, trop de courriers des « politiques » dans les boîtes aux lettres concernant les vœux. Gâchis de papier...
- A la ferme Hodicq Lance, avec l'eau, une glace s'est formée sur la route et le Département ne l'a pas travaillé. Monsieur le Maire a contacté la subdivision d'Hucqueliers qui a rétorqué ne pas être équipée.
- Il serait bon de faire un rappel sur la taille des haies réglementaire entre voisins.

Monsieur Frédéric DUPEND : Rien à signaler

Monsieur Michel GOURLAIN :

- Qu'allons-nous faire des écoulements des eaux pluviales dans la Rue du Mont-Culé et Rue du Mont des Marlis ?
- Sécurité face à la mairie : sujet traité en amont
- En déposant le Colis de Noël chez M. CANESSON, la conversation s'est orientée sur la réouverture du Chemin du Bois de Caumont. Ce chemin fait partie d'une boucle et qu'il y aurait peu de travail à la réouverture. Monsieur le Maire répond qu'une décision a déjà été rendue. Monsieur Frédéric DUPEND dit que les travaux seraient conséquents (tailler un talus ...).
- Concernant la requalification du centre bourg : Nous n'avons pas d'informations ni de réunion de prévue. Monsieur le Maire répond que le dossier suit son cours mais nous sommes dans l'attente de date.
- Eau Potable : pas eu d'information, l'est-elle encore ? Monsieur Rémy MARBEUF répond que si elle n'était pas potable, Monsieur Michel GOURLAIN aurait été informé comme tous les membres du conseil ainsi que les Parentois. Madame Marie-France HUCHIN répond que des analyses sont faites régulièrement.

Monsieur Philippe DUBOELLE :

- Vœux du Maire : Il faudrait prévoir le budget pour autre chose que les vœux (sinistrés des inondations). Monsieur le Maire répond que les vœux du Maire sont payés par ses deniers personnels et non communaux.

- Requalification : beaucoup de réunion mais on en parle peu. Nous avons été « éjecter » par le conseil de la Commission Travaux et nous ne savons plus rien.
- Bois de Caumont : Les propos tiennent de Mr CANESSON.

Monsieur Philippe DUBOELLE se demande à quoi cela sert d'intervenir lors du Conseil sachant que rien n'est repris mais il continue de venir aux réunions pour représenter les parentois et parentoises.

Monsieur Ludovic LOZINGUEZ : Rien à signaler, sujets déjà discutés.

Madame Elisabeth LEMOR : Rien à signaler

Madame Marie ANDRIEU : Rien à signaler

Monsieur Philippe DUBOELLE souhaite que la Commune aide financièrement les Restos du Cœur étant donné qu'ils ont aidés les sinistrés des inondations.

Monsieur le Maire rappelle que le CAT a également donné un coup de main sans demander une contre partie financière.

L'ordre du jour étant épuisée, la séance est levée à 21h33